prev-sst
prévention santé sécurité du travail
SARL PREV-SST
8, Parc de L'Embanie - 54510 Tomblaine
Tél. : 09 54 61 41 86 - 06 70 90 59 56
Siret : 814 197 190 0014
OF : 41 54 03441 54
06 70 90 59 56
monville@prev-sst.fr
www.prev-sst.fr

Programme de Formation Formateur Sauveteurs Secouristes du Travail

Durée : 56 heures réparties sur 2 semaines non consécutives pour un groupe de 5 à 10 stagiaires.
Nature de l'Action : Prévention.
Coût : 1350.00 € T.T.C. par personne.
ADRESSE : 2, rue Jacques Villermaux - 54000 - Nancy. Accessible aux personnes handicapées.

Objectif pédagogique :

- Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise.
- Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en oeuvre une formation SST.
- Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST.

Personnel concerné, pre-requis.

Le candidat devra posséder le certificat de sauveteur secouriste du travail à jour de sa formation et avoir suivi une formation « Compétences de base en prévention » selon le référentiel national, (formation gratuite à suivre en ligne avec l'INRS)..

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Exposés-débats.
- Travaux en sous-groupes.
- Simulation de situations pédagogiques.

Modalités d'évaluation des acquis :

Des évaluations formatives et certificatives sont mises en place pendant la formation.

Les évaluations certificatives sont réalisées par le formateur de formateurs SST qui a assuré la formation.

Une grille de certification (document INRS) est spécialement dédiée aux épreuves certificatives.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des formateurs SST et transcrits dans une grille de certification individuelle (document INRS), utilisée lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation certificative, si cette dernière est favorable, un certificat de Formateur SST valable 36 mois sera délivré au candidat validé.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation (sauf allègement spécifique formalisé dans un protocole d'allègement cosigné par l'entité et le stagiaire) et qui sont aptes à mettre en oeuvre l'ensemble des compétences attendues du formateur SST pourront valablement être reconnus au titre de formateur SST.

Conformes au document de référence du dispositif SST - V8 - 01/2021.

Documents délivrés si réussite à l'évaluation :

Un certificat de Formateur SST sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation continue. Validité de 36 mois.

P.FN1.S.S.T. - PREV-SST - V03 - 24/10/2024

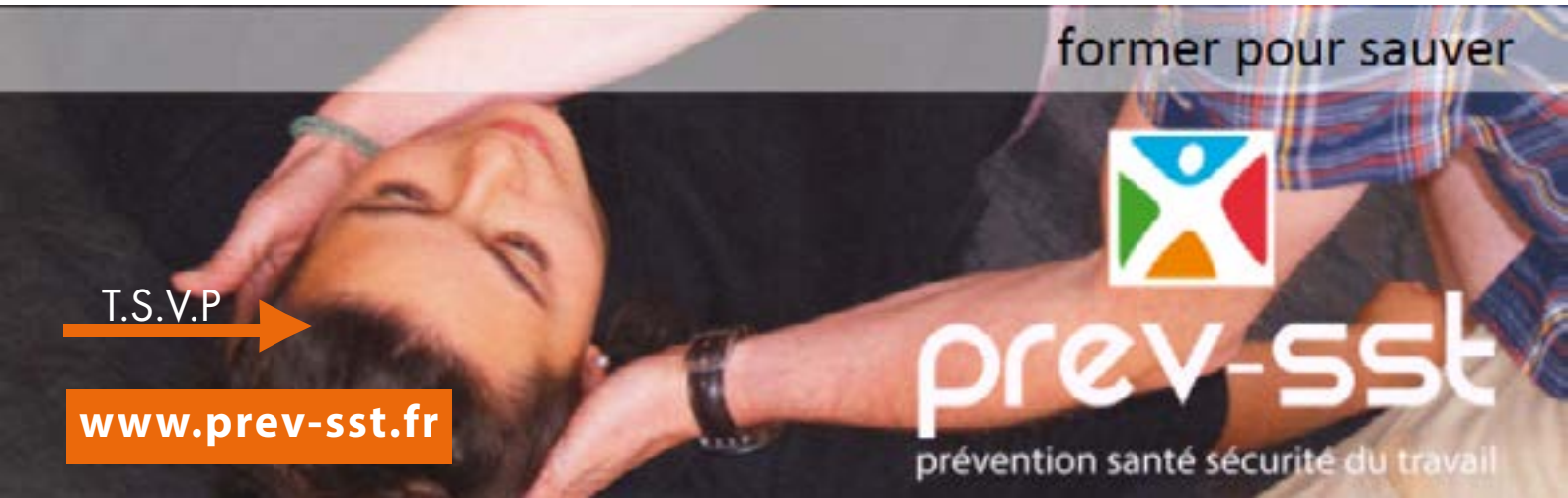

CONTENU :

Thème 1 :
- Justifier la formation SST pour une entreprise.

Thème 2 :
- Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités.

Thème 3 :
- S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en oeuvre une action de secours.

Thème 4 :
- Justifier la mise en place d'actions de prévention.

Thème 5 :
- Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST.

Thème 6 :
- Animer une action de formation.

Thème 7 :
- Mettre en oeuvre différentes méthodes d'évaluation.

Thème 8 :
- S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST.